

pouffière du tombeau, pour le réunir à
 nôtre ame, afin qu'en corps & en ame,
 estant faits nouvelles créatures, nous le
 glorifions eternellement dans le ciel.
 Ainsi soit-il.



SERMON sur ces paroles de
 S. Paul aux Romains,
 chap. 6. v. 23.

*Les gages de peché, c'est la mort ; mais le
 don de Dieu, c'est la vie eternelle par
 Iesus Christ nôtre Seigneur.*

DI E V est un objet si aimable, & si
 digne de nos hommages & de
 nôtre vénération, soit que nous
 le considerions comme Dieu souverai-
 nement parfait en soi-mesme, soit que
 nous le regardions comme nôtre Dieu
 infiniment bon envers nous ; que quand
 il n'y auroit autre avantage à le servir
 que le contentement de lui rendre une
 partie de ce qui lui est si bien deû, nous
 le

le devrions faire avec toute sorte de zele & de devotion. Et quand la sainteté, qui est son image, n'auroit autres attraites que ceux de sa propre excellence, elle est si belle en elle-mesme, & apporte une si grande perfection & un si précieux ornement à nôtre ame, que cela ~~devoit~~ ^{devoit} bien suffire à nous en faire embrasser l'étude, & pratiquer les exercices avec ardeur & avec plaisir. Mais parce que l'amour de nous-mesmes est attaché comme essencielllement à nôtre nature, Dieu, qui par les affections surnaturelles que son Esprit engendre en nous, n'y esteint pas les naturelles, mais les rend plus parfaites, & les esléve, pour les faire servir à sa gloire & à nôtre salut ; quand il nous veut porter à l'aimer, & à estre saints, comme il est, il ne se sert pas seulement envers nous de ses propres perfections, & de la beauté divine de son image, qui doivent estre nos principaux motifs à ce devoir, mais aussi de l'amour que nous nous portons à nous-mesmes, & que nous avons pour nos propres interets, qui sont les argumens les plus familiers à nôtre nature, & qui la peuvent le mieux

persuader. Ainsi, quand il a contracté son Alliance de Nature avec Adam & Eve, il ne leur a pas seulement proposé sa sainte volonté, mais il y a adjouſté la promesse de la vie, s'ils y obeiſſoyent, & la menace de la mort, s'il leur arrivoit d'y manquer. C'est la mesme chose qu'il a pratiquée & en la Loy qu'il a donnée par Moÿse; où il a joint à la prescription des devoirs, la promesse d'une vie bien-heureuse & perpetuelle pour tous ceux qui la garderoient; & la denonciation de la mort & de sa malediction, à ceux qui viendroyent à l'enfreindre; & en l'Evangile, où il ne nous ordonne pas seulement de croire en Iesus Christ, mais il nous dit; que *Qui croira & sera baptisé, sera sauvé*; & que *qui ne croira point, sera condamné*. C'est la raison aussi pour laquelle l'Apôtre ayant entrepris en ce chapitre de nous porter à l'estude de la sainteté; n'employe pas seulement à cela les argumens pris de nôtre devoir, de nôtre union avec Christ, & de nostre baptesme; mais aussi ceux qui sont pris de nostre interest, de la fin malheureuse de ceux qui servent au peché, & des récompenses glorieuses
& im-

& immortelles dont Dieu gratifie ceux qui s'adonnent à la sanctification. Car les gages, dit-il, du peché, c'est la mort : mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle par Iesus Christ. Il avoit bien dit dans les trois versets precedens, *Lors que vous estiez serfs de peché, vous estiez frans quant à la justice. Quel fruit donc aviez-vous alors des choses dont maintenant vous avez honte ? Certes, la fin de ces choses-là est la mort, mais maintenant ayant esté affranchis du peché, & fait serfs à Dieu, vous avez vostre fruit en sanctification, & pour fin, la vie éternelle.* Si bien qu'il pourroit sembler à quelqu'un, que l'addition de cette sentence n'exprimant que la mesme chose, n'estoit nullement necessaire. Mais elle n'est point inutile; premierement, à cause que ce qu'il auoit dit d'eux en particulier, dans cet autre passage, il le confirme icy par une proposition generale; & d'ailleurs, parce que là il auoit exprimé la récompense du peché, & celle de la justice par le mot de *Fin*, qui est commun à toutes les deux, disant, que la fin de la servitude au peché est la mort, & la fin de la servitude à Dieu, la vie éternelle ; d'où on eust peu

inférer qu'elles estoient ordonnées par une mesme justice de Dieu au mérite de l'une & de l'autre : Au lieu qu'ici, il en marque distinctement la nature, disant, que l'une est le salaire que les meschans ont mérité ; & l'autre, un don duquel Dieu gratifie les saints ; si bien que ni ceux-là n'ont pas dequoy se plaindre de Dieu, veû qu'il ne leur fait que justice ; ni ceux-ci de quoy s'enorgueillir en eux-mesmes, veû que ce qu'il leur donne, c'est de sa pure grace. *Les gages, dit-il, du peché, c'est la mort : mais le don de Dieu, c'est la vie éternelle.*

Pour vous faire bien entendre cette sentence, mes freres, je vous la démontreray piece à piece, afin de vous les faire considerer distinctement l'une apres l'autre. Vous verrez donc premierement, quels sont les divers maistres au service desquels les hommes s'engagent, qui sont d'un côté, le peché ; & de l'autre, Dieu mesme : En suite quelles sont les récompenses que ces maistres donnent à ceux qui les servent, assavoir, d'un côté, la mort que le peché donne aux meschans ; & de l'autre, la vie éternelle dont nôtre
bon

bon Dieu couronne les saints; & finalement, quelle est la qualité de ces récompenses; l'une estant dueë au mérite de ceux auxquels elle est payée, ce que l'Apôtre signifie par le mot de *gages*; & l'autre estant un pur effet de la grace de celui qui la donne, ce qu'il exprime par le mot de *don*. Le premier maître dont il parle, & duquel la plus-part des hommes se rendent esclaves, c'est le peché, cet homme fort qui s'estant une fois emparé de leurs âmes & de leurs corps, ou par ruse ou par violence, y demeure comme en sa propre maison, & y régne avec tyrannie, assisté de ses satellites, qui sont leurs convoitises charnelles, avec lesquelles il fait la guerre à leurs âmes, & armé de leurs propres membres, c'est à dire, non seulement de leurs yeux, de leurs langues, ou de leurs mains, qui sont proprement les membres des corps; mais de leurs entendemens, de leurs volontez, & de leurs passions, qui sont comme les membres par lesquels se distinguent les âmes; qui est ce que l'Apôtre entend quand il dit en ce même chapitre, *Que le peché ne regne point en vostre corps mortel;*

pour lui obeir en ses convoitises , & n'appliquez point vos membres pour servir d'armes d'iniquité au peché. L'autre maistre c'est Dieu, nôtre vrai, naturel, ancien & légitime Seigneur, qui nous a faits à son image, rachetez par son Fils, santifiez par son Esprit, honorez de son Baptême, admis à sa table, & scelez de son Seau, pour le jour de la redemption, à cause dequoy l'Apôtre dit aux fidèles, Vous n'estes point à vous-mesmes, vous avez esté rachetez par prix, glorifiez donc Dieu en vos corps & en vos esprits, lesquels appartiennent à Dieu. Nous sommes son ouvrage, estans créez en Jesus Christ à bonnes œuvres, lesquelles il a préparées afin que nous cheminions en icelles. C'est lui qui fait en nous avec efficace & le vouloir & le parfaire selon son bon plaisir. Et dés là, vous voyez, chers freres, combien est malheureuse la condition des mechans, de servir à un maistre si infame & si execrable qu'est le peché, l'autheur de tous leurs maux & l'ennemi mortel de leur nature; & combien est heureuse celle des saints, d'estre au service d'un maistre si saint, si bon & si glorieux qu'est Dieu mesme, leur Créateur, leur
Re-

Redempteur, l'objet unique & la source
eternelle de toute leur felicité. Mais
vous le reconnoistrez encore mieux, si
vous venez à considerer avec moy, &
avec nôtre grand Apôtre, les récompens-
es que l'un & l'autre donne à ceux qui
le servent. Celle que donne le peché;
c'est la mort, non la première seulement;
qui est la séparation du corps & de l'ame;
sous la puissance de laquelle l'homme est
tombé, estant devenu mortel, dès le jour
qu'il a mangé du fruit défendu: mais la
seconde, qui est *l'estang ardent de feu & de*
soulphre, c'est à dire la damnation eternal-
le. Car que la mort du corps soit une
peine ordonnée au peché, comme les
Conciles & les saincts Peres l'ont sage-
ment déterminé, & non un accident pu-
rement naturel; comme vouloyent Pe-
lagius & Celestius, & qu'elle soit com-
prise en cette menace de Dieu, *dès le jour*
que tu mangeras de ce fruit, tu mourras de
mort: cela paroist clairement par l'exécu-
tion de cette sentence, quand il dit à
l'homme, *Tu es poudre, & tu retourneras en*
poudre; ce qui regarde proprement le
corps, & ne se peut aucunement rappor-

ter à l'ame. Mais ce n'est pas de cette première mort seulement , qui est la moins considérable partie de l'ire de Dieu , que l'Apôtre nous parle ici. Car en lui opposant la vie éternelle , il montre assez , qu'il entend parler d'une mort qui est pareillement éternelle , & de celle que l'Apocalypse nomme *la mort seconde* , & que les Saintes Escritures , & principalement celles du Nouveau Testament, où l'ire de Dieu contre les impies, aussi bien que sa grace envers les fidèles , est beaucoup plus clairement révélée qu'elle n'étoit dans le Vieux, entendent fort souvent par le mot de mort, comme quand il est dit au 8. de S. Iehan, *que si quelqu'un oit la parole de Iesus Christ, il ne verra jamais la mort* : & au premier de la seconde à Timothée , *que Iesus Christ a destruit la mort, & a mis en lumière la vie & l'immortalité par l'Evangile*. Cette mort-là a trois degrez; le premier est dès cette vie, en laquelle les meschans commencent à sentir leur enfer par le trouble de leurs passions , & par les convulsions mortelles de leur mauvaise conscience. Car dès lors , l'Escriture Sainte
les

les appelle morts , parce que la grace de Dieu , qui est la vraye source de la vie, s'est retirée d'eux pour jamais, qu'ils n'ont nulle chaleur de devotion en eux-mesmes , ni nulle humeur de vraye consolation ; qu'ils ne vivent plus d'une vie d'hommes , mais d'une vie ou de bestes ou de diables, & qu'il n'y a rien de vivant en eux, non plus qu'en des charognes, sinon les vers qui les rongent & les dévorent ; c'est à dire , les vices qui les corrompent , & les remors qui les tourmentent. Car *il n'y a point de paix pour les meschans, a dit mon Dieu, ils sont comme une mer qui est en tourmente* , & qui jette continuellement du limon & de la bourbe sur ses rivages. Le second est en la separation du corps & de l'ame , qui est la condition en laquelle doit estre l'ame du meschant au sortir de son corps , de laquelle nous avons un vif tableau en la parabole du mauvais riche , dont l'ame brusle dans les flammes , & ne demandant qu'une goutte de consolation , il ne peut neantmoins l'obtenir avec tous ses cris & toutes ses larmes. Le troisieme sera en la resurrection generale, lors que

Iesus Christ sera revelé du ciel avec les Anges de sa puissance, avec flamme de feu exerçant vengeance contre ceux qui ne connoissent point Dieu, & qui n'obeissent point à son Evangile, lesquels seront punis de perdition éternelle de par la face du Seigneur & de par la gloire de sa force. Car au lieu qu'ils oyoyent maintenant la douce voix de l'Evangile, qui leur crie, *Amendez-vous afin que vos pechez soient effacez*, lors que les temps de raffraichissement seront venus de la presence du Seigneur, ils entendront alors, cet-espouvantable tonnerre, *Retirez-vous de moy ouvriers d'iniquité, je ne vous ai jamais connus. Allez, maudits, au feu éternel préparé au Diable & à ses Anges*; & apres cela, ils seront précipitez & corps & ames, en l'estang de feu & de soulfhre, où il seront tourmentez jour & nuit aux siecles des siecles. Voila la récompense qui est préparée à tous ceux qui aiment mieux servir au peché qu'à Dieu, à l'iniquité qu'à la justice, & à la souillure qu'à la sanctification. La rémunération, au contraire, qui est promise à ceux qui s'estudient à plaire à Dieu en fructifiant à toute bonne œuvre, est la vie éternelle, qui consiste en leur réunion avec

avec Dieu, & qui a semblablement trois degrez. Le premier est en cette vie, dès le premier moment de leur regeneration. Car alors cessant de vivre à eux-mesmes, ils commencent à vivre à Dieu, pour dire avec S. Paul, *le vis, non pas maintenant moy, mais Christ vit en moy, & ce que je vis en la chair, je vis en la foy du Fils de Dieu, qui m'a aimé & qui s'est livré soy-mesme pour moy.* Et c'est ce degré de vie dont il leur dit en ce mesme chapitre, *Faites maintenant vostre compte que vous estes morts au peché, mais vivans à Dieu par Jesus Christ nostre Seigneur.* Vie funaturelle & divine, au sujet de laquelle Iesus Christ dit, que le *Royaume de Dieu est dedans eux; que ce Royaume est justice, paix & joye par le S. Esprit; & que quiconque croit en luy, est desja passé de la mort à la vie.* Le second est après la mort, lors que leurs ames sont portées sur les bras des saincts Anges, non au sein d'Abraham, mais en celui de leur Sauveur; où comme elles ont eu leurs maux, elles ont aussi leurs consolations & leurs joyes, qui ne peuvent estre troublées, & qui ne leur sauroyent estre ravies.

Alors ils meurent bien quant au corps, en quoy leur condition semble estre pareille à celle des meschans ; mais il s'en faut beaucoup qu'elle ne le soit en effet. Car comme on agissoit d'une manière bien differente pour abbatre la maison infectée de lepre , de laquelle les materiaux estoient jettez avec exécution en un lieu immonde , & pour desassembler le Tabernacle, lors qu'en changeant de station on le démonstroit, & qu'on en bailloit les pièces par compte aux Levites, pour le redresser apres en son temps avec toute sorte d'honneur : ainsi , autre est la mort des impies , qui est accompagnée de l'ire & de la malédiction de Dieu , & qui fait partie des gages qui leur sont deûs pour le service qu'ils ont rendu au peché, & autre celle *des bien-amez de l'Eternel* , qui est précieuse devant ses yeux , & en laquelle leurs ames estant recueillies dans le Paradis, leurs corps sont donnez en depost à la terre, pour estre gardez en son sein jusques à ce qu'ils resuscitent en gloire , & qu'ils soyent rendus conformes à celui de Christ. Le meschant meurt pour souffrir la peine de

de ses pechez , le fidèle , au contraire, pour estre delivré des siens. Car , pour user de la comparaisn d'un ancien Pere, comme quand un lierre s'est tellement meslé dans toutes les pierres d'une muraille, qu'elle se fend de toutes parts , & qu'à toute heure elle menace de ruine; on l'abbat pour en arracher cette mauvaise plante , puis on la bastit de nouveau , & on la rend beaucoup meilleure & plus seure qu'auparavant ; ainsi le peché s'estant enraciné si avant dans tous nos appetis corporels, que le corps & l'ame en sont continuellement travaillez, Dieu en délivre les siens par la mort, en laquelle il esteint toutes ces convoitises & toutes ces passions criminelles , pour redresser leurs corps en honneur & en gloire , & les rejoindre avec leurs ames bienheureuses en une pureté parfaite, sans avoir aucune racine, ni aucune fibre de corruption ni de vice. Le troisiéme degré de cette bienheureuse vie est la beatitude celeste, en la possession de laquelle nôtre Seigneur Iesus mettra les fidèles après la résurrection generale pour en jouir éternellement en corps & en

ame, en la société bien-heureuse des Anges & des Saints. Et c'est ce Royaume de gloire que Iesus Christ dit avoir *esté préparé aux benits de son Pere dès la fondation du monde* ; où il leur donnera en la contemplation de sa face , un plein rassasie-ment de joye , & les abreuvera dans les torrens de ses delices eternelles. Iusques ici vous avez ouï, très-chers freres, quels sont les maistres qui nous invitent à leur service, le peché d'un costé, & nôtre Dieu de l'autre ; & quelles sont les recompenses qu'ils donnent à ceux qui les servent, assavoir, d'une part la mort, & de l'autre la vie eternelle. Reste maintenant que vous escoutiez en quelle qualité le peché donne la mort pour salaire à ses miserables esclaves , & nôtre Dieu la vie eternelle pour recompense à ses fideles serviteurs. L'Apôtre nous l'exprime fort clairement & fort distinctement en ces mots. Car premierement, pour la mort, il dit , que le peché la paye à ceux qui le servent, en qualité de gages, comme une chose qu'ils ont bien meritée. *Les gages*, dit-il, *du peché, c'est la mort*. Les gages du peché, c'est à dire, non les gages qui sont
donnez

donnez au peché, mais les gages que le peché paye à ceux qui le servent, tout de mesme qu'en l'autre partie de cette sentence, le don de Dieu n'est pas un don qui soit fait à Dieu, mais un don que Dieu fait à ses serviteurs. Où il faut remarquer, que le mot originel que nos Interprètes ont traduit par celui de gages, signifie proprement certaine mesure de blé, & certaine portion d'autres vivres, qu'on donnoit anciennement à chaque soldat en une armée, ou par jour, ou par mois: & que parce que cette portion, ou cette mesure leur tenoit lieu de solde, les auteurs Grecs, & les Hellenistes sur tout, s'en servent fort souvent pour exprimer ou la solde d'un homme de guerre, ou les gages d'un serviteur mercenaire. Or l'Apôtre use ici de ce mot, pour nous montrer que quand les meschans sont punis de leur mauvaise vie par une mort & une damnation eternelle, il ne leur arriue rien en cela qu'ils ne deüssent justement attendre, & qu'ils n'ayent tres-bien mérité. Car n'est-il pas bien juste que ceux qui n'ont employé toute leur vie qu'à offenser ce bon Dieu, duquel ils la re-

noyent, en soyent privez par une mort malheureuse & maudite? que ceux qui lui ont dit, quand il les vouloit adresser au chemin de salut, *Retire-toi de nous, nous n'avons que faire de la science de tes voyes*, se trouvent esloignez de lui pour iamaïs? que ceux qui ont *mesprisé les richesses de sa benignité, de sa patience & de sa longue attente*, par lesquelles durant trente, quarante, cinquante ou soixante ans, ils ont esté incessamment conviez à se repentir, afin d'estre sauvez; & qui, nonobstant tous ses bienfaits corporels, toutes ses graces spirituelles, toutes ses exhortations publiques, toutes ses sermons secretes, & tous les advertissemens de leurs consciences, se sont endormis en leurs vices & sont morts en impénitence; que ceux-là, dis-je, sentent, enfin, sa patience se tourner en fureur contr'eux? que ceux qu'il a menacez durant tant d'années de les punir, & de les damner eternellement, s'ils ne changeoyent de train, & qui hochant la teste à ses menaces, se sont rendus au double, au triple, au centuple enfans de la gehenne, apprennent dans la gehenne mesme, par une experience funeste & irremé-

remédiable, combien c'est chose horrible
 que de tomber entre ses mains ? que ceux, en
 fin, qui ont voulu avoir leur portion avec
 le Diable durant leur vie, l'ayent aussi
 apres leur mort, & soyent precipitez
 avec lui dans les tourmens & dans les
 flammes ? Et ne me dites point ici, Mais
 quelle proportion y a-t-il non seulement
 entre un seul peché, mais entre tous
 les pechez d'une vie si courte que la nô-
 tre, & des supplices eternels ? Car l'esti-
 mation de ce que merite l'offense d'un
 homme ne se doit pas prendre du temps
 qu'il a mis à la faire, mais de la dignité
 de celui qui a esté offensé, & de la passion
 que lui-mesme a apportée en la faisant.
 Or qui est celui qu'ils ont offensé ? N'est-
 ce pas un Dieu d'une Majesté infinie ? Ne
 méritent-ils donc pas d'en souffrir une
 peine de mesme ? Et s'ils ne peuvent pas
 l'endurer infinie en grandeur, parce que
 leur nature, qui est finie, n'en est pas ca-
 pable, n'est-il pas juste qu'ils en souffrent,
 puis-qu'ils le peuvent, une dont la durée
 soit eternelle ? Et avec quelle passion s'y
 sont-ils portez ? N'a-ce pas esté de tout
 leur pouvoir, & de toute l'affection de

leur ame, & avec une opiniastreté invincible ? N'en ont-ils pas fait leurs delices & leurs divertissemens ? N'y ont-ils pas persévéré tant qu'ils ont vescu ? N'y sont-ils pas morts à la fin ? N'ont-ils pas désiré cent fois de pouvoir vivre éternellement ; pour continuër éternellement ce mauvais train ? Et s'ils revenoyent encore au monde pour y revivre autant qu'ils ont fait, & mesme cent fois davantage, endurcis, comme ils sont, & par maniere de dire naturalisez en leurs vices, ne continueroient-ils pas tout de mesme ? D'un vice donc qui est éternel en leur intention, & en leur desir, Dieu n'exige-t-il pas justement une peine éternelle ? Et par consequent, n'est-ce pas avec grande raison que nôtre Apôtre appelle cette mort *les gages de peché*, c'est à dire la juste peine qu'ont méritée les meschans pour les longs, assidus & pénibles services qu'ils ont rendus volontairement au peché ; lequel ils avoyent choisi pour leur maistre ? Il ne tient pas le mesme langage ; quand il est question de la récompense que Dieu donne à ceux qui le servent. Car il dit que *la vie éternelle*

nelle est un don de Dieu par Iesus Christ, pour nous monstrier, que nous ne l'avons point meritée, soit que nous regardions la qualité de nos personnes, soit que nous examinions celle de nos œuvres. Car pour nos personnes, que sommes-nous que de misérables esclaves, qui n'avons droit de disposer ni de nous-mêmes, ni d'aucune chose qui soit à nous, mais qui sommes tout-entiers à Dieu? Et si S. Paul, pour avoir servi à convertir Philemon au Christianisme, & pour lui avoir montré beaucoup d'amitié, avoit droit de lui dire, *Tu te dois toy-mesme à moy*; Dieu qui nous a créés par sa bonté, qui nous a rachetés par sa miséricorde, qui nous a donné ce corps & cette ame dont nous le servons, qui nous a enseigné en son Evangile la manière de le bien servir, qui nous en a inspiré les desirs par la vertu de son Esprit; & en un mot, qui nous a donné gratuitement tout ce que nous avons de bien en la nature & en la grace, combien plus de sujet a-t-il de nous dire, comme il nous dit ailleurs par son Apôtre, *Vous n'êtes point à vous-mêmes, vous avez esté rachetés par prix, glorifiez donc*

*Dieu en vos corps & en vos esprits, lesquels
luy appartiennent? Que sommes-nous en-
core, que de pauvres vers de terre, à qui
le Dieu de gloire fait trop d'honneur de
daigner abaisser son regard sur nous? qui,
quand nous serions aussi grands qu'Abra-
ham, devons reconnoître avec lui que*

*Gen. 18. nous ne sommes que poudre & cendre? 27.
quand nous serions aussi entiers que Iob,
nous devons dire avec lui, quand il est*

*Iob. 9. question d'estre jugez de Dieu, Comment 15. 16.
lui respondrois-je? Comment arrangerois-je
mes paroles contre lui? Non, je ne lui respon-
dray point, mais je demanderay grace à mon
Juge; quand nous serions aussi accomplis
que Jean Baptiste, nous-nous devrions*

*Ieh. 1. 27 reconnoître indignes de délier la cour-
roye des fouliers de nôtre Seigneur Iesus
Christ, s'il estoit sur la terre; bien-loin
d'oser pretendre à mériter son Royaume
celeste, comme si nous lui avions mis la
couronne sur la teste: quand nous se-
rions aussi saints que la Sainte Vierge,
nous devrions, comme elle, adorer sa
misericorde de ce qu'il daigne regarder à
nôtre petitesse: quand nous serions aussi*

*Esa. 6. 2. purs que les Seraphins, nous devrions
abbaiss-*

abaisser nos aîles devant lui, & en couvrir, par grande humilité, non seulement nos pieds, mais mesme nôtre visage? Et pour nos œuvres, ne sont-elles pas toutes infectées de cette lèpre originelle & hereditaire avec laquelle nous sommes nez? Je ne dis pas seulement les mauvaises, dont nous avons à lui demander pardon à toute heure; mais les meilleures, les plus saintes, nos justices mesmes, lesquelles il accompare par son Prophete à un drap souillé? Et quand elles seroyent les plus pures du monde; tout le bien qui y est ne vient-il pas de Dieu, & non pas de nous? N'est-il pas vray que nous ne sommes point suffisans de penser aucune chose bonne comme de nous-mesmes, mais que toute nôtre suffisance est de lui, qui fait en nous avec efficace & le vouloir & le parfaire? Et que par tant, nous lui en sommes obligez en toutes manières; tant s'en faut qu'il nous en demeure en aucune façon redevable? Et apres tout, quelque service que nous lui rendions par nos œuvres, n'y sommes-nous pas tenus? Ne nous l'a-t-il pas commandé? Et apres que nous l'avons fait,

k

ne nous est-il pas ordonné de nous avouer *serviteurs inutiles*? Non, non, si Dieu nous donne sa béatitude & sa gloire, il ne nous la donne point comme chose due; tous nos services, quels qu'ils soyent, ne sauroient meriter de si grands gages. Car il n'y a point de proportion entre une œuvre finie, & un bien infini; entre un service momentané, & une récompense éternelle, entre une justice entrecoupée de mille fautes & de mille pechez, & une qui n'est interrompue d'aucun trouble, ni d'aucune tristesse. Les défenseurs du mérite osent pourtant soutenir qu'il y en a. Et je leur demande où elle se trouve? Est-ce que comme la cause qui produit les bonnes œuvres en nous, à savoir le Saint Esprit, est d'une dignité infinie, la béatitude qui les remunere, doit estre infinie de mesme? Mais, comme disent leurs propres Scholastiques, l'estimation de la valeur d'un acte ne se prend pas du moteur, mais de la vertu qu'il imprime en l'acte, & qui y réside formellement. Car l'agent ne parfait pas formellement le patient par soy-mesme, mais par quelque chose qu'il met en luy.

Or le

Or le S. Esprit n'imprime en nous aucune habitude si accomplie, & ne nous donne aucun mouvement si puissant, qu'il oste entierement & de nos ames, & de nos actions, tout vice & tout defect. De sorte que nos œuvres demeurant toujours en quelque degré vicieuses & imparfaites, à cause des ordures que nôtre malheureuse chair y attache, elles ne fauroient avoir de proportion avec une chose si excellente, & si parfaite qu'est la béatitude éternelle. Cette cause infinie, bien qu'elle nous donne l'impulsion à les faire, n'empesche pas que ce ne soyent des actes produits immédiatement par nous, & partant des actes finis d'une créature finie. Car c'est bien le Saint Esprit qui nous meut à croire, à aimer Dieu, à pleurer nos pechez : mais ce n'est pas lui proprement qui croit, qui aime, ni qui pleure. Voila pourquoy de ce que nous croyons, que nous aimons Dieu & que nous pleurons nos pechez, toute la gloire lui est dueë, puis-que sans sa grace nous ne pourrions faire ces bonnes œuvres : mais parce que c'est nous qui croyons, qui aimons Dieu, & qui

pleurons nos fautes, comme nous n'avons pas une essence ni une dignité infinie, aussi n'ont nos œuvres, & ainsi elles demeurent tousjours infiniment disproportionnées à la vie éternelle. Tant s'en faut que cela puisse fonder le mérite de nos bonnes œuvres, que c'est ce qui le détruit tout à fait. Car quand nous faisons ces bonnes œuvres, nous n'y apportons rien du nôtre, sinon le vice & le défaut; tout le bien qui y est vient de cette cause estrangère. Concluons donc, que c'est à nous à qui en demeure tout le blâme, & qu'à elle en est due toute la gloire; & que quand Dieu les rémunère d'une gloire éternelle, ce ne sont pas des gages qu'il nous paye, mais un pur don gratuit qu'il nous fait. Aussi nôtre Seigneur Iesus en parle d'ordinaire com-

Ich. 10.
27.28.

me d'un don. *Mes brebis*, dit-il, *oyent ma voix & me suivent. Et moy, je leur donne*

Ich. 17.2 *la vie éternelle.* Et ailleurs, *Tu m'as donné autorité sur toute chair, afin qu'à tous ceux que tu m'as donnés, je donne la vie éternelle.* Il en parle mesme comme d'un don qui n'a autre cause, ni autre motif que le pur bon plaisir de Dieu, *Ne crain point*, dit-il,

petit

petit troupeau. Car le bon plaisir de vostre Pere a esté de vous donner le Royaume. Nous devons aussi remarquer, que le mot qui est ici employé par l'Apôtre, & que nous avons traduit *Don*, signifie proprement un don gratuit, ou une pure grace. Grace qu'il oppose par tout aux œuvres, comme quand il dit, au deuxième de l'Épître aux Ephésiens, *Vous estes sauvez par* ^{Eph. 2. 8.} *grace, par la foy; & cela non point de vous, c'est le don de Dieu; non point par œuvres, afin que nul ne se glorifie. Et Rom. II. Si* ^{Rom. II.} *c'est par grace, ce n'est point par œuvres, autrement grace n'est plus grace. Et 2. Tim. I.* ^{2. Tim.} *Il nous a sauvez & appelez par une sainte* ^{1. 9.} *vocation: non point selon nos œuvres, mais selon son propos arrêté & la grace, qui nous a esté donnée en Iesus Christ devant les temps éternels. Et au troisième de l'Épître à* ^{Tit. 3. 4.} *Tite, Il nous a sauvez, non point par œuvres* ^{5. 6. 7.} *de justice que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde, par le lavement de la regeneration, & par le renouvellement du S. Esprit, lequel il a répandu abondamment en nous par Iesus Christ nostre Sauveur; afin qu'estant justifiés par sa grace nous soyons héritiers, selon l'espérance de la vie éternelle. A cela les*

Adversaires opposent, qu'en quelques autres endroits cette vie éternelle est appelée un loyer : mais ils ne considèrent pas que ce mot de *loyer* ne signifie pas toujours une même chose en l'Ecriture Sainte. Car il se prend quelquefois proprement, & quelquefois improprement. Proprement, pour une récompense qui est due à un mercenaire, & qui est proportionnée à son travail, comme quand il est dit au vint-quatrième du Deuteronomie, *Tu donneras au mercenaire son loyer, le jour même qu'il aura travaillé.* Je dis qui lui est due, parce qu'il est bien raisonnable comme il nous donne son travail, qu'il ne nous doit point, que nous le lui rendions, & qu'autant que nous tirons de commodité de la peine qu'il prend pour nous, autant il en retire de la récompense que nous lui en rendons : & nous ne la lui saurions refuser sans une manifeste injustice, contre laquelle tonnent souvent les Prophetes & les Apôtres. Improprement, pour une récompense gratuite, rendue à un service qui nous estoit dû, & duquel elle excède de beaucoup la valeur ; comme quand il est dit

au

Deut.
24.15.

Leuit.
19.13.

au 29. d'Ezechiel , que Dieu donnera à Nebucadnetzar l'Egypte , pour le loyer du service qu'il lui a rendu en exécutant son jugement contre Tyr. Car ce n'étoit pas une récompense que Dieu lui deust, puis qu'outre que ce qu'il avoit fait, il ne l'avoit pas fait pour servir à Dieu, mais pour assouvir son ambition; quand mesme Dieu le lui eust commandé & qu'il l'auroit fait pour lui obeïr, il n'auroit rien fait en cela à quoy il n'eust esté obligé; & que quand mesme il luy en eust esté deû quelque récompense, il l'eust eüe assez grande en la conquête de Tyr mesme, sans qu'il eust falu d'abondant lui donner l'Egypte. Or ne peut on pas dire que la vie eternelle soit un loyer, en le prenant au premier sens: premierement, parce que nous ne sommes pas des mercenaires, qui ayons rendu un service volontaire à Dieu, sans y estre obligez; nous sommes ses créatures & ses enfans, qui lui devons & nos biens & nos œuvres, & nos propres personnes. Secondement, parce que, par la confession mesme des Adversaires, c'est une récompense qui excède infiniment nos ser-

vices , Dieu se donnant soy-mesme à nous, avec tous ses tresors célestes, pour *un verre d'eau froide* que nous aurons donné à nos prochains. Reste donc de prendre ce mot en sa seconde signification, à savoir , pour une rémunération purement gratuite, qui nous est rendue pour des services auxquels nous estions obligez , & qui en surpasse, sans aucune proportion, le prix & la valeur. Or d'un loyer entendu de cette façon , jugez si l'on peut inférer , que ce soit chose que nous puissions , & que nous devions acquérir par le mérite de nos œuvres ? Vous me direz , si les mauvaises œuvres méritent bien la mort , pourquoy les bonnes ne mériteront-elles pas la vie ? Il y a grande différence, car les mauvaises sont purement mauvaises , & purement nôtres ; si bien que par elles nous méritons la mort : mais les bonnes que nous faisons, ne sont ni purement bonnes, ni purement nôtres ; & ainsi nous ne méritons point la vie par elles. Voilà pourquoy S. Paul appelle la mort *les gages de péché*, & la vie éternelle *le don de Dieu* ; ou , *le donatif de Dieu*, comme a traduit avec élé-

élégance & emphase, l'un des plus anciens Peres, opposant aux gages qu'anciennement un general d'armée payoit à ses soldats, comme chose deuë, le donatif, qui estoit une gratification volontaire qu'il leur faisoit de sa pure liberalité, & nous montrant que la vie éternelle est chose que Dieu ne nous doit point par justice, mais qu'il nous donne par grace. S'il y a des merites à qui elle soit deuë, ce sont les merites de Iesus Christ. Pour nous, si nous la recevons, c'est comme une pure grace. De sorte que c'est tres-à-propos, que l'Apôtre joint ces deux choses, *le don de Dieu, & par Iesus Christ nôtre Seigneur*. L'Apôtre S. Iehan tout de mes-^{1. Ieh. 4.} me, *Dieu nous a donné la vie éternelle, & ^{11.} cette vie est en son Fils*. C'est lui qui est le vray Iesus, le vray *Prince de nôtre salut*, qui nous a reconciliez avec Dieu, & qui nous a acquis un salut entier, ne nous delivrant pas seulement de la damnation des enfers, & de la souffrance des peines que nous avons meritées, mais nous acquérant la gloire des cieux par le merite de son obeïssance. Car en sa mort, mes freres, il se trouve deux choses qui doi-

vent estre fort soigneusement remarquées, une souffrance tres-douloureuse, & une obeïssance tres-soumise. Entant que c'est une souffrance, il a satisfait par elle pour tous nos pechez à la justice de son Pere, & a osté l'empeschement qui faisoit que quoy qu'il aimast les hommes avec gaande tendresse, & qu'il fust porté d'une fort grande inclination à leur bien-faire, il ne le pouvoit, à cause de l'opposition de sa justice. Et entant que c'est une obeïssance parfaite, renduë par une personne infinie, & infiniment agréable à Dieu, il a merité, par elle, à tous ceux pour lesquels il s'offroit, une récompense infinie, qui est la vie celeste & glorieuse. S'il n'y eust rien eû en son sacrifice que sa peine, il nous eust seulement délivrez de la nôtre, & acquis cette bienveüillance commune de Dieu, dont il favorise naturellement tous les hommes, ôstant l'obstacle que nôtre peché y avoit mis; apres quoy, Dieu eust rémunéré l'obeïssance que nous lui eussions renduë, de tel degré de béatitude qu'il lui eust pleû. Mais y ayant eû de plus, une obeïssance d'un prix & d'un mérite

in-

infini, il nous a acquis, par là, ce suprême & incomparable degré de la bienveillance de Dieu qui va jusqu'à nous donner la vie éternelle. Car, par son oblation il nous a consacré & sanctifié pour toujours, & nous a donné la liberté d'entrer dans les lieux saints: où, quand il est entré le premier pour nous y préparer le lieu, c'est comme s'il nous y avoit déjà introduits; dont l'Apôtre dit, au deuxième de l'Épître aux Ephésiens, que Dieu nous a ressuscité ensemble, & nous a fait seoir ensemble aux lieux célestes avec lui. Christ donc nous ayant acquis la vie éternelle par ses mérites, c'est justement que son Apôtre lui en fait l'hommage en ce lieu, & qu'au quatrième de l'Apocalypse, les vingt-quatre Anciens assis à l'entour de son trône, jettent à ses pieds leurs couronnes, pour protester qu'elles leur ont été acquises par son mérite seul. Et partant, ce seroit à nous un grand sacrilège d'en vouloir attribuer l'acquisition, soit aux nôtres propres, soit à ceux de quelque créature que ce puisse être. Aussi n'est-ce pas notre intention, disent les Adversaires de cette doctrine, en

establiſſant nos merites, d'oſter à Jeſus Chriſt la gloire des ſiens. Car nous confeſſons franchement que toute la gloire de nos mérites dépend des ſiens, qui leur donnent tout ce qu'ils ont de poids & de valeur. Mais ie vous prie, qu'eſt-ce qu'ils veulent dire par là ? Eſt-ce que les merites de Chriſt ſoyent meſlez avec les nôtres, & que par ce meſlange ils leur donnent un prix qu'ils n'avoient point d'eux-mêmes, comme qui meſſeroit des grains d'or avec des grains de ſable, & qui diroit que ces grains d'or donnent un grand prix à ces grains de ſable ? Non certes, car le ſable avec quoi qu'on le meſle, eſt tousjours du ſable, de nulle conſideration & de nulle valeur. L'or ſeul eſt celui qui a du prix, & tout le ſable qu'on y joint n'adjouſte rien à ſa valeur. Eſt-ce que nos merites n'ayant pas une ſuffiſante valeur deuant Dieu, pour ſatisfaire à ce que nous lui deuons, le merite de nôtre Sauueur y doive eſtre adjouſté, pour leur donner le juſte prix qu'elles doivent auoir, comme ſi nous devions mil éſcus, & que nous n'en puſſions fournir que cent de nôtre propre argent, un
autre

autre en adjoustoit du sien neuf cens pour achever le payement ? Nullement ; car si cela estoit , nos merites, considerez en eux-mesmes , auroient leur propre prix devant Dieu, pour le moins à proportion de ce qu'il les employeroit en nôtre compte , & les merites de Christ le leur, quoi que beaucoup plus grand : & bien qu'il contribuast beaucoup plus que nous à l'œuvre de nôtre salut, tousjours seroit-il vray de dire que nous serions nos propres Sauveurs en partie. Il auroit , pour exemple , les neuf parties de la gloire de nous avoir mérité le salut, & nous en aurions la dixiesme ; & ainsi il ne l'auroit pas toute entiere. Ou bien , entendent-ils que nos merites soyent parfumez de l'odeur de celui de Christ, comme une masse, qui d'elle-mesme ne sent rien , prend la senteur de l'ambregris qu'on y aura meslé ; ou comme une eau , insipide & inefficace de sa nature, prend la teinture & la vertu d'une drogue medicinale qu'on y aura infusée ? Je ne croy pas qu'ils le voulussent dire. Car outre que les merites de Iesus Christ ne sont pas des choses materielles , qui se puissent ainsi

mesler & incorporer en nos œuvres, pour leur influër, & leur imprimer quelque qualité inhérente quelles n'eussent pas d'elles-mêmes; si les mérites devoient rendre nos œuvres méritoires, il faudroit qu'ils leur imprimassent la dignité infinie de sa personne, & la sainteté immaculée de toutes ses affections, qui sont les choses sur lesquelles est proprement fondé son mérite. Or est-il qu'ils ne communiquent, ni ne peuvent communiquer ni l'une ni l'autre à nous ni à nos œuvres. Car autrement ils nous feroient Dieux, & esgaux à nôtre Seigneur Iesus Christ; & nos œuvres, divines & égales aux siennes. On ne peut donc dire avec raison, qu'ils rendent nos œuvres méritoires.

Quoy donc, enfin? Est-ce que des mérites de Christ naissent ceux des fidèles, parce que Iesus Christ est leur sèp & qu'ils sont ses sarmens? C'est bien ce qu'ils peuvent dire de plus spécieux; mais qui ne voit que cela ruine leur cause? Car comme les sarmens ne peuvent pas dire qu'ils fructifient partie par la vertu de leur sèp, partie par la leur propre; veû que tout ce qu'ils ont de sève, & tout ce qu'ils

qu'ils portent de fruit, procéde de leur
sep, auquel en est deuë toute la gloire:
aussi ne peuvent les fideles s'attribuër, en
tout, ni en partie, l'honneur & la louange
de leurs bonnes œuvres, ni en pretendre
du merite, puis-qu'elles procedent tou-
tes de Christ, & non pas d'eux-mesmes.
Reste une seule maniere, en laquelle on
pourroit prendre ce qu'ils disent, assa-
voir, en les concevant en ce sens, que les
merites de Christ sont imputez aux nô-
tres, afin que la justice de Dieu les acce-
pte comme bons & valables, encore
qu'ils ne le soyent point. Mais ils ne le
peuvent entendre en cette façon. Car si
les œuvres de nôtre obeïssance n'estoy-
ent merites, que par l'imputation de cel-
les de Christ, elles ne le seroyent donc
pas en elles-mesmes, mais seulement par
une acceptation gratuite. Et si elles
l'estoyent par une acceptation gratuite,
comment seroyent-elles vrais merites?
Ce sont donc là, comme vous voyez, des
excuses frivoles, & des paroles illusoires,
& qui n'ont point de sens. Combien plus
seur est-il de nous despoüiller franche-
ment de toutes ces prétensions orgueil-

leuses de nos propres mérites, pour donner gloire à ceux de nôtre bon Sauveur, & pour reconnoistre, avec le grand Apôtre, que les tourmens de la mort éternelle sont bien les gages que méritent ceux qui rendent service au peché ; mais que quant à la vie & à la béatitude éternelle, c'est un pur don de Dieu, qui nous a esté procuré, acquis, & mérité par nôtre Seigneur Iesus Christ seul. C'est à vous, tres-chers freres, à graver cette sainte doctrine fort profondement en vos ames, & à l'y conserver précieusement toute vôtre vie, pour vous servir & d'un salutaire préservatif contre toutes les tentations du peché, & contre toute la contagion du monde ; & d'un vif aiguillon à l'estude & à l'exercice de la sanctification. Si donques le peché, auquel vous avez renoncé en vôtre Baptême, vous veut tirer à son service, considerez quel maistre c'est, combien il est deshonneste & infame, quelles peines il donne à ceux qui le servent, quels remors il leur cause en la conscience, & quels gages, enfin, il leur paye au bout de leur service. Il vous promet, le trompeur qu'il

qu'il est , une vie heureuse & contente; mais escoutez la Verité mesme, qui vous crie par son Apôtre, *Les gages de peché, c'est la mort.* Si l'avarice tente vostre cœur, pour acquerir des biens de ce monde, par des voyes justes & injustes, souvenez-vous que *la convoitise des richesses est la racine de tous maux* : que ceux qui veulent de-
1. Tim.
6.10.
venir riches, tombent en tentation & au piège, & en plusieurs desirs fols & nuisibles, qui plongent les hommes en destruction & en perdition: que si vous vous mettez à son service, elle vous fera porter tout le jour de grosses sommes d'or & d'argent, dont vous n'aurez aucun usage, & dont il ne vous restera au soir que de l'abbatement, & de la lassitude, & à la fin, que des tourmens qui seront sans fin. Car *les gages de peché, c'est la mort.* Si l'ambition vous emporte comme sur une haute montagne, & si, en vous montrant toutes les pompes & toutes les grandeurs du monde, elle vous dit, *Je te donnerai toutes ces choses, si en te prosternant en terre, tu m'adores,* ne vous laissez point esblouir à cette vaine monstre; mais representez-vous combien durent peu ses illusions & ses charmes, &

quels gages, apres tout, elle paye à ceux qui s'amusent à elle, & escoutez la voix du ciel qui vous dit que comme le Diable monstra à Iesus Christ *les Royaumes du monde & leur gloire*, mais *en un instant* seulement; aussi tout ce qu'elle vous offre, avec tant d'ostentation, n'est qu'une figure & une *figure qui passe*; mais que ce qu'elle laisse de veritable, & qui dure eternellement, c'est la damnation. Car, quoy que die le monde, & quoy que nostre chair en croye, *Les gages de peché, c'est la mort*. Si la volupté vous alléche, pour vous porter aux vaines recreations, aux dissolutions de la bouche, ou aux plaisirs infames de l'impudicité, gardez-vous bien de vous laisser surprendre à ses attraits, & aux delices de peché, auxquelles elle vous convie. *Que vostre cœur ne se desfausse point apres elle: Car sa maison sont les voyes du sepulcre, qui descendent aux cabinets de la mort*. Qu'elle vous promette tant de plaisirs & tant de contentemens qu'elle voudra, ce sont des eaux douces, auxquelles si vous-vous laissez emporter, elles vous auront bien-tost conduits à la mer, c'est à dire, dans un abysme d'amertume

tume éternelle. Car cette verité celeste ne peut mentir, *Les gages de peché c'est la mort.* O cruel maistre, qui sous de si specieuses promesses engage les hommes à son service, pour ne leur donner, enfin, pour tous gages, qu'une damnation éternelle! O misérables, & plus que misérables esclaves, qui estant advertis par la voix celeste, des gages que ce maistre donne, ne laissent pas de s'attacher à lui, & de demeurer à son service, jusqu'à la mort; pour souffrir à jamais sans consolation ni remède, *le ver qui ne meurt point, & le feu qui ne s'esteind point!* Ne soyez point de ce nombre, chers freres. Chers freres, au nom de nôtre Seigneur Iesus Christ ne soyez point de ce nombre: Rendez-vous plustost à ce bon maistre qui vous appelle à foy, avec tant d'amour & de soin de vôtre salut; qui ne requiert de vous que *toutes choses véritables, toutes choses venerables, toutes choses justes, toutes choses pures, toutes choses aimables, toutes choses de bonne renommée, & que s'il y a quelque vertu & quelque louange, vous vous appliquiez à ces choses, & ne demeuriez point oisieux, ni steriles en la cognoissance de*

Iesus Christ, mais que vous affermissiez de plus en plus au dedans *vostre vocation & vostre election*, & qu'au dehors vous faciez honneur à sa bonne doctrine & à la discipline de sa maison, par vos saintes & innocentes mœurs. Moyennant cela, il vous promet de vous donner la vie éternelle, en pur don, pour l'amour de son Fils unique. Vous estes nez dans son Eglise, vous lui avez presté serment de fidélité, par la bouche de vos peres, & de vos parrains, en votre Baptême : vous le lui avez renouvelé autant de fois que vous vous estes presentez à sa Table : regardez-donc de lui estre fidèles & obeïssans jusques à la mort. Puis-que vous avez de telles promesses, nettoyez-vous de toute souillure de chair & d'esprit, pour continuer, & achever *vostre sanctification en sa crainte* ; & qu'il n'y ait jamais aucune tentation de Satan, aucun alléchement du monde, aucune séduction de peché, qui vous débauche, en chose grande ni petite, du service que vous lui devez. Quand vous vous attacherez ainsi à son obeïssance, assurez-vous que comme il est le Dieu de verité, il vous fera sentir les effets de ses

ses grandes & précieuses promesses, qu'il vous remplira de consolation, & de joye; & qu'en fin, il vous fera jouir de son éternelle béatitude. Dés maintenant, il établira son Royaume en vous, pour vous faire abonder en toutes bénédictions spirituelles & celestes; il vous remplira d'une ferme assurance qu'il est votre Père; que Iesus Christ est votre Sauveur; & que son Paradis sera un iour votre héritage; il vous fera la grace de concevoir, parmi tous les ennuis, & toutes les amertumes de cette vie, une *joye inénarrable & glorieuse*; & vous fera trouver en l'attente de ses biens immortels mille & mille fois plus de satisfaction que n'en ont les enfans du monde en la jouissance de tous les biens, de tous les honneurs, & de tous les avantages qu'ils peuvent posséder en leurs plus florissantes prosperitez. Et quand l'heure de chacun de vous sera venuë, pour *passer de ce monde au Pere*, il redoublera dans vos cœurs les doux ressentimens de cette bienheureuse espérance; il vous montrera, comme à saint Estienne, *les cieux ouverts*; il vous fera dire avec un ravissement, & un transport

de joye, comme à son grand Apôtre, j'ay combattu le bon combat; j'ay achevé la course; j'ay gardé la foy. Quant au reste, la couronne de justice m'est reservee, laquelle le Seigneur juste Iuge me rendra: il vous enverra ses Anges, qui porteront vos ames entre leurs bras jusques dans ses tabernacles éternels, à la porte desquels vous rencontrerez Iesus Christ mesme, qui vous dira, *Entrez, serviteurs fideles, en la joye de vôtre Seigneur*, & qui vous y fera goustier dans un parfait repos, les biens qu'œil n'a point vus, qu'oreille n'a point ouïs, & qui ne sont point montez en cœur d'homme, lesquels il a preparez à ceux qui l'aiment. Et finalement, lors que ce grand Iuge descendra des cieux, pour se rendre glorieux en ses saints, & admirable en tous ses croyans, au lieu que les meschans ayant à comparoistre devant sa face, seront saisis d'espouvantement & d'horreur, & qu'ils n'auront pour tous gages du service qu'ils auront rendu au peché, qu'une mort, un tourment, & une ignominie éternelle; vous, au contraire, vous-vous presenterez devant lui, le cœur plein de contentement, & la teste leuée, pour ouïr de sa bouche, cette

cette consolatoire & glorieuse invitation, *Venez, les benis de mon Pere, possédiez en heritage le Royaume qui vous a esté préparé dès la fondation du monde.* Et alors vous serez ravis au devant de lui sur les nuées, & monterez dans son char triomphal, pour, au milieu des applaudissemens des Anges, des Archanges & de tous les esprits glorieux, entrer en sa Ierusalem céleste; où il vous presentera lui-mesme à son Pere, qui, de sa propre main, vous couronnera de béatitude & de gloire, comme les chers & précieux membres de son Fils unique, pour le benir & le glorifier éternellement.